

IDÉES POUR DEMAIN

Quand le chaos économique impose l'invention de nouvelles règles

ALORS que la crise financière frappe le monde de stupeur et bouscule les banquiers, financiers et économistes, le rapport 2009 publié par l'Institut français des relations internationales (Ifri), sous la direction de Thierry de Montbrial et de Philippe Moreau Defarges aux éditions Dunod, porte un titre qui illustre les difficultés des temps présents et futurs, *Turbulences économiques et géopolitiques planétaires*.

Car le système économique mondial vit de profonds bouleversements. Après avoir vécu ces quarante dernières années au rythme des États-Unis et du capitalisme anglo-saxon, le monde doit apprendre à compter avec de nouveaux acteurs, les pays du Sud, symbolisés par la montée en puissance de l'empire Chine et leurs fonds souverains.

Groupe de travail

De même que la fin de l'URSS a obligé à repenser les relations internationales, l'affaiblissement d'America Inc. et les événements actuels imposent de lancer une réflexion sur la manière d'inventer de nouvelles règles et une nouvelle gouvernance.


Dans son article « Crise bancaire et risque systémique », André Lévy-Lang, ancien président de Paribas et professeur associé à l'université Paris-Dauphine, tire plusieurs conclusions des chutes, sauvetages et faillites depuis plus d'un an. « *La supervision des activités bancaires et financières a manifestement failli. Aux États-Unis, la division extrême des responsabilités entre États et gouvernement fédéral ainsi qu'entre organismes spécialisés (Fed, Securities and Exchange, Commission (SEC), etc., explique la naissance de la bulle du*

subprime. Le sauvetage de Bear Stearns n'a été possible que parce que la Fed a agi au-delà du domaine qu'elle supervise », constate-t-il. Alors que les Américains vont devoir ouvrir le chantier de la supervision financière, André Lévy-Lang souhaite que les Européens imposent leur point de vue, tout en se prononçant contre une « *autorité supranationale de régulation financière. Les autorités de contrôle financier doivent rester nationales pour des raisons de souveraineté mais aussi d'efficacité. En revanche, le rôle des instances internationales qui les coordonnent, devra être fortement développé* ».

Le débat sur la nécessité de réglementer les fonds souverains du Sud avance également. Certains les diabolisent en assurant qu'ils vont permettre à certains États de faire main basse sur des secteurs et des entreprises stratégiques alors que d'autres constatent qu'ils ont « *joué un rôle déterminant en permettant de renflouer des institutions bancaires en difficulté* ». Un groupe de travail international a été constitué. Il comprend des représentants de 25 pays membres du FMI qui doivent proposer, en octobre, « *un accord sur une série de principes destinés à encadrer les activités des fonds souverains et que ceux-ci pourraient appliquer s'ils le souhaitent* ». Car il est aussi difficile de définir des règles que de les faire appliquer.

YANN LE GALÈS

L'Institut français des relations internationales

Créé en 1979, l'Institut français des relations internationales  est un centre de recherche indépendant, financé à moitié par des capitaux privés. Il compte une trentaine de chercheurs spécialisés sur les questions internationales.